

Master 2 Entreprises, institutions et risque

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale

Ce Master est inscrit au RNCP sous le code 38208.

Domaine : Entreprises et institutions

Parcours : Formation en apprentissage

Durée de la formation

12 mois

Rythme de la formation

De septembre à août, en alternance au CELSA et en entreprise.

Responsable(s) de Formation



JULIETTE CHARBONNEAUX

Maîtresse de conférences

Coordination pédagogique



ALEXANDRA TANNIOU

Coordinatrice pédagogique

Tarif

En apprentissage : 8800€ (frais de formation pris en charge par l'entreprise signataire du contrat pour les apprentis)

En formation continue : 8600€ (financement possible pour les stagiaires de formation continue : individuel, OPCO, Région et CPF)

Information et contact

Apprentissage

Maria Toader

maria-madalina.toader@sorbonne-universite.fr

Formation continue

Yosra Garmi

yosra.garmi@sorbonne-universite.fr

Financement et contrat formation continue

Carine Bansede

carine.bansede@sorbonne-universite.fr

PRÉSENTATION

Le Master 2 CELSA Communication, option Entreprises, institutions et risque a pour objectif de former des professionnels de la communication de haut niveau, capables d'anticiper les risques et de concevoir des stratégies pour construire et préserver la réputation et la performance des organisations dans un contexte de montée en puissance de l'opinion.

OBJECTIFS

- comprendre l'évolution de la place des organisations dans l'espace public et anticiper le phénomène multidimensionnel de risque
- interpréter « l'opinion » dans une perspective résolument communicationnelle aux niveaux national et international
- appréhender la dimension tant économique qu'immatérielle de la réputation et de l'image des organisations pour ensuite concevoir des stratégies pertinentes permettant de les préserver (veille stratégique de l'opinion, lobbying, communication de crise...)

PUBLIC

- **Étudiants** issus de parcours en communication (Bac + 4), **âgés de moins de 30 ans** au moment de la signature du contrat d'apprentissage avec l'entreprise et motivés par cette formule qui fait alterner périodes d'enseignements théoriques à l'école et périodes pratiques en entreprise
- **Professionnels** possédant une expérience dans le champ de la communication (3 ans minimum) en activité ou en transition professionnelle. (Le rythme de la formation est compatible avec une activité professionnelle.)

La rencontre entre ces deux publics constitue une impulsion propice à une dynamique de groupe harmonieuse, synonyme d'échanges d'expériences et de talents complémentaires.

ORGANISATION DE LA FORMATION

• Module d'intégration

3 semaines à temps plein au CELSA, se déroulant sur les 3 dernières semaines de septembre, pour acquérir des connaissances fondamentales et préparer l'alternance

• Période d'alternance

1 jour au CELSA (le lundi), 4 jours en entreprise (du mardi au vendredi)

● **Périodes à temps plein à l'école**

6 semaines intensives au CELSA réparties au cours de l'année (septembre, novembre, janvier, février, avril et juin)

● **Période à temps plein en entreprise**

A partir de la fin des cours (juillet / août)

CALENDRIER DE LA FORMATION

>> Télécharger le calendrier détaillé de la formation

PRINCIPAUX DOMAINES D'ÉTUDES

- Risque d'opinion et relations publiques
- Communication de crise et sensible
- Communication corporate digitale
- E-réputation et Community management
- Techniques et vecteurs de l'influence
- Lobbying

DIPLÔME

Le diplôme de Master professionnel Information et communication, **option Entreprises, institutions et risque** valide cette formation.

PROGRAMME

500 heures de cours, projets tutorés, études de cas et examens

APPROCHES THÉORIQUES DE LA COMMUNICATION DES ORGANISATIONS (10 ECTS)

A. Théories de l'information et de la communication

- La notion d'injonction en communication
- Médiatisations de l'Europe
- Le genre en communication
- Critiques de la viralité
- Polémiques et animaux

B. Stratégies de communication dans l'environnement économique et social

- Sondages, mesure de l'opinion et des tendances
- Enjeux de communication en santé
- Médiatisation de la vie politique française
- Stratégie de communication de MSF
- Communiquer l'égalité (HCE)

C. Organisations, structures et fonctions

- Communication sensible
- Communiquer dans la sphère financière internationale

SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE (20 ECTS)

A. Gestion du risque et des processus de crise

- Physionomie du risque d'opinion dans les Relations Publiques
- Conduite d'une gestion de crise (Simulation stratégique)
- Analyse in situ d'un dispositif de gestion de crise : SNCF
- Communication publique de crise
- Stratégie de gestion des risques : étude de cas
- Communication responsable

B. Stratégies d'influence et de lobbying

- Techniques du lobbying et de gestion du risque réglementaire : étude de cas
- Relations institutionnelles : méthodologie et étude de cas
- Enjeux communicationnels des think tanks
- Relations ONG-entreprises : du risque aux stratégies d'innovation sociétale
- Lobbying européen

C. Transformation digitale de la communication

- Stratégies digitales des figures d'autorité et d'influence
- Journée à la DiCod (Délégation à l'information et à la communication de la Défense)
- Principes de communication judiciaire

- Analyse médiatique et enjeux de la performance en communication
- Enjeux de Défense et risque d'opinion

D. Langue vivante

- Anglais

OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION ET MÉTHODOLOGIES PROFESSIONNELLES (10 ECTS)

A. Langues et communication - Langues vivantes

- Anglais : International Contexts for Reputation Management
- Media training
- Approche critique du design numérique : enjeux de réputation

B. Outils de diagnostic, d'analyse et d'aide à la décision

- Approche budgétaire de la conduite de contrat en communication
- Principes et outils de la e-réputation

C. Méthodologies professionnelles

- Principes du plan de communication
- Approche stratégique des relations presse/médias
- Présentation du baromètre Trust
- Introduction à la sémiologie
- Accompagnement pédagogique de la mission en entreprise/organisation

MÉMOIRE (20 ECTS)

- Tutorats de recherche appliquée
- Méthodologie de la recherche en SIC

ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION

- **Présentation de l'école** : modalités de formation, financement, scolarité, ressources documentaires, services informatique et audiovisuel
- **Mise à niveau par vidéos en ligne (SPOC)**
- **Conférences - Master Class**
- **Présentation du Diplôme Universitaire DU2**
- **Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation**
- **Insertion professionnelle** : présentation des dispositifs, ateliers et forums d'aide à la recherche d'entreprises et à l'insertion, coaching individuel, entretiens
- Participation facultative à la JPO (journée portes ouvertes) et aux activités du Bureau des Elèves (BDE) et de la Junior Entreprise

Compétences acquises en formation et débouchés métiers

ADMISSION

La sélection à l'entrée en Master 2 au CELSA est réalisée en deux phases

1. **Admissibilité : examen du dossier déposé par le candidat sur la plateforme inscriptions du CELSA.**
2. **Admission : si le dossier est retenu, entretien avec un jury d'admission à distance**

La sélection cherche à apprécier les qualités de réflexion du candidat, sa culture générale, ses connaissances dans la spécialité, ses motivations pour l'orientation choisie, et à découvrir sa personnalité.

Les candidats doivent s'inscrire dans l'une des voies d'accès proposées en fonction de leur profil et réussir les épreuves de la voie choisie afin d'intégrer la formation.

Les candidats ne peuvent se présenter qu'à une seule option de Master 2 au CELSA. Toutefois, lors de l'audition en commission d'admission, le jury peut envisager avec le candidat une réorientation vers une autre option de la même spécialité.

Modalités, épreuves, calendrier et inscriptions détaillés par voie d'accès
En apprentissage

VOIE GÉNÉRALE

Conditions d'admission

Sont admis à constituer un dossier d'inscription :

- Les étudiants **âgés de moins de 30 ans** au moment de la signature du contrat d'apprentissage avec l'entreprise ayant suivi avec succès un cycle de quatre années d'études supérieures, dans un établissement public ou privé, français ou étranger.

Les étudiants des pays où le français n'est pas langue officielle devront justifier d'un bon niveau de français (DELFL niveau B2 ou DALFL niveau C1, TEF niveau 4 ou encore TCF...).

Période d'inscription & calendrier

Période d'inscription : du 10 janvier 2024 à 12h au 23 février 2024 à 12h

Calendrier des épreuves

- Résultats admissibilité : 15 mars 2024
- Épreuves orales d'admission : du 19 mars au 3 avril 2024
- Résultats admission : 23 avril 2024 à partir de 14h par mail personnalisé

Rentrée : 9 septembre 2024

Les épreuves

L'admission se fait sur dossier et entretien de motivation

Admissibilité

Les éléments suivants seront demandés pour constituer le dossier d'admissibilité sur la plateforme **numérique d'inscriptions** : <https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr>

Un dossier administratif comprenant les éléments suivants :

- une pièce d'identité (format pdf)
- le certificat de scolarité de l'année en cours ou diplôme de Master 1 (faire traduire en français les diplômes étrangers) (format pdf)
- la photocopie du DELFL, TEF niveau 4, TCF, SELFEE pour les étudiants non francophones (format pdf)
- Notification de l'avis d'attribution de bourse sur critères sociaux le cas échéant
- Attestation de handicap le cas échéant (certificat médical, carte d'invalidité...)
- Règlement des frais de concours (70 € ou 30 € pour les étudiants boursiers sur présentation de la notification de l'avis de bourse recto-verso de l'année universitaire en cours). Cette somme, servant à couvrir les frais de dossier, ne peut être retournée en cas d'absence ou d'abandon aux épreuves d'entrée.

Un dossier donnant lieu à l'évaluation de la candidature comprenant les éléments suivants :

- le questionnaire de motivation (disponible en ligne)
- Curriculum vitae (format pdf)
- la présentation d'une réalisation (académique, professionnelle ou personnelle) de nature à éclairer la candidature. Ne pas joindre la réalisation en elle-même, mais en proposer la présentation synthétisée en une page (format pdf)
- les bulletins de notes de Licence 3 ou équivalent (format pdf)

Vous avez des questions ou des difficultés avec la plateforme, merci de consulter la page d'aide.

Admission

Les candidats déclarés admissibles à l'issue de l'évaluation de leur dossier telle que décrite ci-dessus seront individuellement invités à un entretien oral à distance avec un jury composé d'un universitaire et d'un professionnel.

Conseils bibliographiques

>> Téléchargez la bibliographie

Nous recommandons fortement la lecture des ouvrages cités. Cette liste n'est pas exhaustive. Le candidat peut compléter ces lectures par sa propre bibliographie et la lecture régulière de la presse économique, sociale et culturelle.

VOIE SPÉCIFIQUE SORBONNE UNIVERSITÉ

Le CELSA propose aux étudiants de Master 2 Recherche de la faculté de Lettres et de Master 2 de la faculté de Sciences ou de Médecine de Sorbonne Université, une voie d'accès spécifique pour ses concours de Master 2 professionnel CELSA Communication.

Conditions d'admission

Sont concernés les étudiants Sorbonne Université de la faculté de Lettres inscrits en Master Recherche et les étudiants de la faculté de Sciences ou de Médecine inscrits en Master 2e année.

Les étudiants Sorbonne Université peuvent s'inscrire au concours d'entrée en Master 2 professionnel **dans l'une des options proposées en communication** au CELSA en choisissant la « voie spécifique SORBONNE UNIVERSITÉ », **s'ils remplissent les conditions suivantes :**

- Avoir validé leur 1ère année de Master dans l'une des 3 facultés de Sorbonne Université
- Avoir rempli un dossier avec l'ensemble des éléments demandés sur notre plateforme
- Pour les options en apprentissage d'avoir moins de 30 ans au moment de la signature du contrat avec l'entreprise

Période d'inscription & calendrier

Période d'inscription : du 10 janvier 2024 à 12h au 23 février 2024 à 12h

Calendrier des épreuves

- Résultats admissibilité : 15 mars 2024
- Epreuves orales d'admission : du 19 mars au 3 avril 2024
- Résultats admission : 23 avril 2024 à partir de 14h par mail personnalisé

Rentrée : 9 septembre 2024

Les épreuves

L'admission se fait sur dossier et entretien de motivation

Admissibilité

Les éléments suivants seront demandés pour constituer le dossier de candidature sur la plateforme **numérique d'inscriptions** : <https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/> :

Un dossier administratif comprenant les éléments suivants :

- une pièce d'identité (format pdf)
- le certificat de scolarité de l'année en cours ou diplôme de Master 2
- Notification de l'avis d'attribution de bourse sur critères sociaux le cas échéant
- Attestation de handicap le cas échéant (certificat médical, carte d'invalidité...)

Un dossier donnant lieu à l'évaluation de la candidature comprenant les éléments suivants :

- le questionnaire de motivation (disponible en ligne)
- Curriculum vitae (format pdf)
- la présentation d'une réalisation (académique, professionnelle ou personnelle) de nature à éclairer la candidature. Ne pas joindre la réalisation en elle-même, mais en proposer la présentation synthétisée en une page (format pdf)
- les attestations de 1ère année de Master (format pdf)

Vous avez des questions ou des difficultés avec la plateforme, merci de consulter la page d'aide.

Assurez-vous que votre dossier d'inscription comporte bien toutes les pièces requises : aucun dossier incomplet ne sera retenu.

NB : Les candidats qui choisissent la voie interne Sorbonne université ne peuvent pas s'inscrire à la voie générale du concours d'entrée.

Admission

S'ils sont retenus, les candidats de la voie Sorbonne Université passent l'épreuve orale d'admission comme les autres candidats. Ils seront individuellement invités à un entretien oral à distance avec un jury composé d'un universitaire et d'un professionnel. Ils ne bénéficient pas de place réservée.

Conseils bibliographiques

>> Téléchargez la bibliographie

Nous recommandons fortement la lecture des ouvrages cités. Cette liste n'est pas exhaustive. Le candidat peut compléter ces lectures par sa propre bibliographie et la lecture régulière de la presse économique, sociale et culturelle.

En Formation continue

VOIE SPÉCIFIQUE FORMATION CONTINUE

Conditions d'admission

Pour être candidat, il convient :

- d'avoir **26 ans** (ou plus) au 1er janvier de l'année de formation
- de justifier de **3 années minimum d'expérience professionnelle**
- d'être titulaire du diplôme national de **Maîtrise ou d'un Master 1**

(Attention : les diplômes ou titres portant la mention d'une « homologation » ne peuvent donner lieu à une « équivalence de titre »)

Conditions particulières à la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)

Les candidats de Formation Continue intéressés par ce cycle mais ne pouvant justifier du diplôme demandé (bac +4) peuvent déposer une demande écrite de validation des acquis pour dispense de titre (à joindre au dossier de candidature). Ils doivent toutefois impérativement être titulaires d'un diplôme bac +2 minimum et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum en rapport avec la formation visée.

>> En savoir plus (lien vers la page « Validation des acquis » de la rubrique Formation continue du nouveau site)

Période d'inscription & calendrier

IMPORTANT : Merci de bien vouloir prendre en compte le fait que les dates d'inscription au CELSA sont indépendantes des dates limites exigées pour le financement d'une formation par un OPCO ou Pôle emploi.

Période d'inscription : du 29 janvier à 12h au 1 mars 2024 à 12h

Calendrier des épreuves

- **Commission d'admission** : Commission de VAPP et commissions d'admission organisées au fur et à mesure de l'arrivée des dossiers.
- **Résultats d'admission** : 23 avril 2024

Rentrée : 9 septembre 2024

Les épreuves

L'admission se fait sur dossier et entretien de motivation

Admissibilité

Les éléments suivants seront demandés pour constituer le dossier de candidature sur la plateforme **numérique d'inscriptions** : <https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/> :

Un dossier d'admissibilité comportant :

- la photocopie d'une pièce d'identité (format pdf)
- les photocopies du Baccalauréat et de tous les diplômes obtenus (format pdf)
- un curriculum vitae détaillé et actualisé avec une photo (format pdf)
- les pièces justifiant de l'expérience professionnelle requise (certificats de travail ou photocopies des bulletins de salaires exclusivement) classées dans l'ordre chronologique et reprises dans un tableau récapitulatif : télécharger le modèle (format pdf)
- une note de 2 pages explicitant les acquis professionnels et personnels, les motivations pour la formation envisagée et le projet professionnel (format pdf)
- les candidats n'étant pas titulaires du diplôme requis (Maîtrise/Master 1) doivent rédiger un courrier pour demander que leur dossier soit examiné en commission de VAPP (validation des acquis professionnels) pour dispense de titre, en indiquant le dernier diplôme obtenu (format pdf)
- le règlement des frais de dossier de 70 €. Cette somme, servant à couvrir les frais de dossier, ne peut être retournée en cas d'absence ou d'abandon aux épreuves d'entrée.

Vous rencontrez des difficultés avec la plateforme, merci de consulter la page d'aide.

Vous avez des questions sur les formations destinées aux professionnels, merci de contacter : lettres-celsa-information-fc@sorbonne-universite.fr

Admission

Les dossiers nécessitant une VAPP seront étudiés dans un premier temps en commission par les équipes pédagogiques du CELSA. Une recevabilité favorable permet d'être convoqué en entretien.

Les candidats retenus seront individuellement invités à un entretien oral avec un jury composé d'un universitaire et d'un professionnel. Toutes les informations concernant l'entretien, qui pourra être organisé à distance, seront envoyées par courriel aux candidats.

Conseils bibliographiques

Téléchargez la bibliographie

L'attention des candidats doit être appelée sur le haut niveau d'exigence qui s'attache au Master professionnel 2 et sur l'importance que prend, à ce niveau plus qu'à tout autre, la cohérence entre les acquis théoriques, les acquis de l'expérience et le projet de reclassement professionnel. En conséquence, il leur appartient de bien évaluer leurs acquis afin d'éviter de déposer pour le Master professionnel 2 une candidature qui serait plus justifiée pour le Master professionnel 1.